

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTERRÉGIONALE AUMALE - BLANGY-SUR-BRESLE

Assemblée Générale du 11 mars 2020

Le mercredi 11 mars 2020 à 20h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Christian ROUSSEL.

Etaient présents :

1 délégué d'Aubéguimont, 1 délégué d'Aubermesnil aux Erables, 6 délégués d'Aumale, 1 délégué de Bazinval, 1 délégué de Biencourt, 6 délégués de Blangy-sur-Bresle, 1 délégué de Bouillancourt en Séry, 2 délégués de Bouttencourt, 1 délégué de Conteville, 1 délégué d'Ellecourt, 1 délégué de Fallencourt, 2 délégués de Foucarmont, 1 délégué de Frettemeule, 1 délégué de Haudricourt,, 1 délégué de Hodeng au Bosc, 1 délégué de Maisnières, 1 délégué de Martainneville, 1 délégué de Monchaux Soreng, 1 délégué de Morienne, 1 délégué de Nesle-Normandeuse, 1 délégué de Ramburelles, 1 délégué de Réalcamp, 1 délégué de Rétonval, 1 délégué de Rieux, 1 délégué du Ronchois, 1 délégué de Saint-Léger-aux-Bois, 1 délégué de Saint Maxent, 1 délégué de Saint-Riquier-en-Rivière, 1 délégué de Tilloy-Floriville, 1 délégué de Vieux Rouen sur Bresle, 1 délégué de Vismes-au-Val.

Etaient excusés :

M. MENPIOT (suppléé) - Aubermesnil-aux-Erables, M. DUBUS et M. NDIKI MAYI (pouvoir à M. QUENOT) - Blangy sur Bresle, M. OUTREBON (pouvoir à M. BORGGOO) - Campneuseville - Mme BENOIT – Le Caule Sainte Beuve, M. MICHEL – Criquiers, M. LANNEL – Guerville, M. MOREL – Dancourt, M. J.C. BLONDIN – Illois, Mme MOREAU (pouvoir à M. MUNIN) – Les Landes, M. DENISE (pouvoir à Mme LUCOT AVRIL) – Marques, M. MILON – Nullemont, M. G. SELLIER (pouvoir à M. SANTERRE) – Réalcamp, M. ALIX-THIEBAUT – Richemont, Mme COUET - Saint Martin au Bosc, Mme CREPT - Villers-sous-Foucarmont.

Compétence GEMAPI – ajout d'une mission facultative :

Considérant l'opportunité d'apporter à cette compétence une mission facultative supplémentaire ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'étendre le cadre d'application de la compétence GEMAPI par l'ajout de la mission facultative « 11°La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques » ;
- De déléguer ou de transférer la mise en œuvre de cette compétence aux syndicats bassins versants intervenant sur le territoire communautaire.

Appels à cotisations 2020 des Missions Locales :

Appels à cotisations 2020 :

- Mission locale du Talou : 17 587.00 €
- Mission locale de Picardie Maritime : 9 177.91 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité le versement des aides financières demandées.

Comptes de gestion et comptes administratifs 2019 :

Mme LUCOT AVRIL, vice-présidente, prenant la présidence de la séance, présente au Conseil Communautaire les comptes administratifs 2019 :

Budget Principal :

Section de fonctionnement équilibrée à :	2 582 992.31 €
Section d'investissement équilibrée à :	41 615.83 €

Budget « Plan de développement local » :	
Section de fonctionnement équilibrée à :	0.00 €
Section d'investissement équilibrée à :	- 107 141.32 €
 Budget « Gestion déchets ménagers » :	
Section de fonctionnement équilibrée à :	2 293 117.41 €
Section d'investissement équilibrée à :	120 684.78 €
 Budget «Gestion déchets ménagers annexe» :	
Section d'exploitation équilibrée à :	- 3 375.06 €
Section d'investissement équilibrée à :	96 991.54 €
 Budget « Maisons de santé » :	
Section de fonctionnement équilibrée à :	0.00 €
Section d'investissement équilibrée à :	- 622 689.08 €
 Budget « Zone d'activités de la Gargatte » :	
Section de fonctionnement équilibrée à :	1 485 615.45 €
Section d'investissement équilibrée à :	- 2 468 852.29 €
 Budget « Ruche industrielle » :	
Section de fonctionnement équilibrée à :	57 363.65 €
Section d'investissement équilibrée à :	197 980.41 €
 Budget « Travaux hydrauliques » :	
Section de fonctionnement équilibrée à :	0.00 €
Section d'investissement équilibrée à :	- 14 025.82 €
 Budget « Transports scolaires » :	
Section de fonctionnement équilibrée à :	0.00 €
Section d'investissement équilibrée à :	0.00 €
 Budget « Office de tourisme communautaire » :	
Section de fonctionnement équilibrée à :	1 659.88 €
Section d'investissement équilibrée à :	0.00 €

Après lecture et explication, Mme LUCOT AVRIL fait procéder aux votes :

Les comptes administratifs 2019 sont adoptés à l'unanimité.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2019 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Modification des statuts de la fédération départementale d'énergie de la Somme - Adhésion à la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme :

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- Approuve les nouveaux statuts proposés qui ont été approuvés par le Comité de la Fédération le 25 janvier 2019 ;
- demande l'adhésion de la Communauté de Communes Interrégionale Aumale-Blangy-sur-Bresle à la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme pour l'exercice de la compétence suivante :
 - Maîtrise de la demande en énergie.
- Charge Monsieur le Président des démarches pour mettre en œuvre cette adhésion.

Demandes de participations financières :

Demandes de participations financières reçues en ce début d'année 2020 :

- L'Atelier – Centre social et épicerie solidaire : 10 000 €
- Aide à l'organisation du 19^{ème} salon du livre d'Aumale : 400 €
- Les Archers du Val de Bresle : 300 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité le versement des aides financières demandées.

L'ordre du jour étant épuisé et l'assemblée n'ayant plus de question, Monsieur le Président clôt la réunion à 21h20.
